

FOYER UNIONISTE DE LAUSANNE-LE CAZARD (F.U.L.)



Foyer " Le Cazard " (1972)

45^{èME} RAPPORT

ANNEE 2006

Présenté par le Conseil de l'Association
et la Direction du Cazard



Foyer " Le Valentin " (1993)

Lors de l'Assemblée Générale
du 25 juin 2007

RAPPORT DU CONSEIL

Cinq expressions pourraient résumer à elles seules les divers événements qui ont marqué, pour le FUL, l'année écoulée. On pourrait ainsi débiter par :

" Et si on sortait ? "

A la suite d'une rencontre avec notre restaurateur, durant l'automne 2005, le Comité a fait procéder à une expertise des loyers des restaurant et bar afin de déterminer si ceux-ci correspondaient aux prix du marché. Il en est ressorti que, par rapport au chiffre d'affaires réalisé, ces loyers pouvaient être diminués. Un avenant aux baux à donc été soumis à Monsieur Lopez portant, notamment, sur une diminution tant du loyer que de la durée des baux en vigueur. A notre étonnement cet avenant n'a pas été signé par le locataire. Malgré cela le FUL a réduit sa facturation mensuelle aux loyers déterminés par l'expert. Les relations avec le personnel du FUL se sont ensuite tendues au cours des mois à tel point que le Directeur et le Président se sont vus refouler de l'établissement. C'est donc sans surprise que Monsieur Lopez a répondu par la négative à la demande de préparer divers repas, dont celui de soutien. Cette situation nous permet de réaliser un bénéfice lors dudit repas de CHF 6'513.35, somme qui couvre entièrement les coûts liés à l'achat et la pose de rideaux d'obscurcissement, un excédent pouvant même être déjà porté sur le repas 2007. Faut-il nous en réjouir pour autant ? Par la suite nous avons appris que notre locataire cherchait activement à remettre ses établissements.

" De la cave au grenier "

Le remplacement des fenêtres s'est terminé au début du printemps. Rapidement le Directeur a pu constater qu'à réglage équivalent, la température avait augmenté de 4 à 5 degrés. Toutefois une évidence s'est rapidement présentée à nos yeux à savoir que la température n'étant pas réglable par étage il n'était pas possible de modifier lesdits réglages sans provoquer une diminution de température dans les appartements du 6^{ème} étage. Aussi le Comité a-t-il décidé de procéder également au remplacement des fenêtres de ces appartements pour un coût d'environ CHF 20'000.00. De même les travaux de réfection du hall d'entrée se sont terminés et nous permettent d'accueillir les utilisateurs du bâtiment dans un espace lumineux, clair, aéré mais tempéré, même en hiver.

" La soupe à l'oseille "

Comme chaque année la Ville de Lausanne a convoqué les dirigeants de votre association afin de s'entretenir avec eux des subventions accordées pour 2007. Elles ont été reconduites sans difficulté. Toutefois, cet entretien avait surtout pour but de nous préparer aux décisions prises pour les années suivantes à savoir que le droit de superficie resterait gratuit. Par contre la subvention de CHF 170'000.00 accordée par la DSSE (Direction de la Sécurité Sociale et de l'Environnement) serait purement et simplement supprimée alors que la subvention de CHF 210'000.00 de la DEJE

(Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et l'Education) se limiterait au déficit d'exploitation résultant de la location des salles, évalué à CHF 90'000.00. Ces mesures s'étaleront toutefois sur les années 2008 et 2009. Deux raisons principales sont à la source de ces décisions, soit le fait que la Ville de Lausanne ait reçu, par le Conseil communal, le mandat de distribuer ses subventions en faveur des lausannois (et non pas aux associations lausannoises) et le souhait que le FUL se mue en centre de loisirs ouvert aux habitants du quartier. A l'issue de cette séance du 15 mai 2006 nous avons donc troqué notre soupe à l'oseille contre une soupe à la grimace, plus de circonstance, malheureusement.

" Et maintenant, que vais-je faire ? "

A la suite de ces mauvaises nouvelles, la Ville de Lausanne s'est à nouveau approchée du Comité afin d'étudier avec lui la possibilité de loger, au Cazard, des jeunes en formation mais dépendants financièrement du Service social. Si le loyer payé pour les chambres de ces locataires est très légèrement supérieur à celui pratiqué habituellement (CHF 600.00 au lieu de CHF 396.00) il ne permet en aucun cas de compenser la perte des subventions. D'autres pistes ont été évoquées, soit au sein du Comité, soit par la Ville elle-même.

" Quand la construction va, tout va "

La Régie Braun, chargée depuis plusieurs années de la gérance de l'immeuble du Valentin s'active désormais à la vente dudit bâtiment. En octobre 2006 elle a donc soumis au FUL une offre de 4 millions pour l'achat de l'immeuble entier. Bien entendu l'association n'a pas donné de suite positive à cette offre compte tenu de l'impossibilité pour elle d'assumer les charges financières liées à cet achat. Pourtant les discussions se poursuivent mais l'espoir de se voir, prochainement, propriétaire de tout ou partie de cet immeuble s'amenuise.

Comme par le passé, en sus des cinq réunions du Comité, des deux séances du Conseil et des deux assemblées générales, de nombreuses rencontres entre les divers membres du Comité ou tiers auront été nécessaires à la résolution des divers cas particuliers qui se seront présentés tout au long de l'année. Nous tenons ici à remercier tous les intervenants qui ne comptent pas leur temps à la cause de notre association.

Pour le Conseil du FUL
J.-Charles Mignot

RAPPORT DE LA DIRECTION

Je voudrais commencer ce rapport 2006 en remerciant, au nom de l'équipe du Cazard, Michel Deppierraz, qui, après 36 années passées au Conseil du FUL, dont 16 à la présidence, a quitté sa fonction de Président en restant tout de même membre du Comité et par conséquent du Conseil. Il a passé le flambeau à Jean-Charles Mignot, à qui nous souhaitons une aussi longue carrière « *FULienne* » que son prédécesseur. Nous pouvons d'emblée dire que ce début de carrière ne manque et ne manquera pas de piments avec tous les problèmes qui sont à empoigner : Foyer du Valentin, l'éternel recommencement des travaux de maintenance du bâtiment du Cazard, relations avec le restaurateur, sans oublier les questions de subventionnements.

En cette année 2006, l'annonce de suppression de subventions à partir de l'année 2008 nous est annoncée par les services concernés de la Ville, soit la Direction de la Sécurité Sociale et de l'Environnement (DSSE) pour la partie " Foyer " et le Service Jeunesse et Loisirs pour le secteur " Centre de loisirs et de culture ".

Ceci mérite quelques explications et réflexions :

La Ville de Lausanne réétudie sa politique de subventionnement des institutions, avec pour objectifs d'en faire bénéficier plus particulièrement la population lausannoise.

Mais, si nous prenons en compte la réalité du Cazard, c'est que la majorité des jeunes que nous hébergeons ne sont pas lausannois. Ils viennent à Lausanne pour y effectuer leur formation et ne peuvent, en raison des distances, continuer à vivre chez leurs parents. Les quelques locataires dont les parents résident à Lausanne sont soit des jeunes qui vivent une situation conflictuelle dans leurs familles ou qui sont placés par des services officiels (exemple : Service de la Protection de la Jeunesse, Tuteur Général), ou alors des jeunes qui désirent simplement et avec l'accord de leurs parents, vivre cette période de manière indépendante et faire l'apprentissage de l'autonomie, dans un milieu comme le nôtre.

Le Service social de la Ville s'est approché de nous pour discuter et étudier la possibilité d'une collaboration. Ce Service est doté d'un secteur qui s'occupe plus particulièrement des jeunes (18 – 25 ans). Il s'inscrit dans une démarche de " réinsertion par une formation professionnelle " et d'un service " réinsertion logement". Ce Service tente d'apporter à ces jeunes des conditions optimales pour que cette réinsertion puisse être menée à bien, sachant que l'élément logement joue un rôle important dans cette réussite. Le résultat de cette collaboration (qui a débuté concrètement par l'accueil d'une première jeune fille à la fin de l'année 2006) devrait aboutir par l'accueil d'un nombre encore à déterminer de jeunes dans notre foyer du Cazard. Précisons que les conditions d'admission restent les mêmes pour tout le monde, soit : être en formation, ou du moins effectuer un stage en vue d'une future formation.

Ce projet devrait permettre de combler une partie de la suppression des subventions de la DSSE, par un nouveau type de financement, soit : des loyers adaptés à ce type d'accueil, et pourquoi pas un éventuel maintien d'une partie de la subvention !

Depuis l'ouverture du Cazard, le choix de l'association avait été orienté sur une personne ayant un diplôme d'éducateur pour le poste de directeur, ce qui est toujours d'actualité. Ce choix reprend toute sa valeur dans le cadre de ce projet, car l'accueil de jeunes provenant du Service social engendre un processus d'admission plus approfondi, par des entretiens avec les assistants sociaux, avec les candidats, sans oublier le suivi durant le séjour au Cazard.

Quant à la baisse des subventions liée au Centre de loisirs et de culture du Cazard, il sera nécessaire de revoir l'ensemble du fonctionnement et de la mission de ce secteur.

Quelques pistes sont à étudier en relation avec des projets de la Ville, dans le cadre de la démarche "Quartiers 21".

En bref, qu'est-ce que "Quartiers 21" ?

La démarche participative " Quartiers 21" s'inscrit dans l'Agenda 21 de la Ville pour un développement durable. Elle s'est déroulée entre l'automne 2002 et le printemps 2005 et a débouché sur un programme d'action constitué de 37 projets.

Les projets développés dans le cadre de la démarche devaient répondre aux objectifs suivants, définis par la Municipalité :

- Renforcer la qualité de vie des lausannois;
- Améliorer la vie des quartiers en développant les relations entre leurs habitants et entre les différents secteurs de la ville;
- Développer une politique de proximité de la Ville, facilitant le rapprochement entre les habitants, les autorités et l'administration;
- Valoriser la qualité de vie offerte à Lausanne pour en renforcer l'attractivité.

Trois domaines d'actions sont ressortis : Vivre ensemble, Habitat et Mobilité. Dans le domaine " Vivre ensemble ", 9 projets sont répertoriés, dont un qui pourrait intéresser le Cazard dans le futur, c'est le projet : **TRANSFORMATION DES CENTRES SOCIOCULTURELS EN MAISONS DE QUARTIER.**

Ce projet peut et doit nous interpeller sur l'avenir du Centre de Loisirs et de Culture du Cazard, par exemple :

- Pourrions-nous imaginer une collaboration avec les Maisons de Quartier ?
- Si oui sous quelle forme ?
- Pourrions-nous mettre à disposition d'une maison de quartier, des locaux pour des besoins précis et de manière ponctuelle ?

- Y a-t-il d'autres formes de collaborations, d'abord à étudier puis à proposer à la Ville ?

Ce type de réflexions, pourrait nous amener (pourquoi pas ?) à combler le manque de financements et nous permettre de continuer à offrir nos locaux et nos services à la population lausannoise, qui fréquente le Cazard chaque année (environ 40'000 personnes en 2006).

Les Foyers en chiffres

Les taux de location sont toujours excellents pour les deux foyers, soit : 90,46% au Valentin, ce qui représente 11'398 nuitées et 98,24% au Cazard pour 28'647 nuitées. Au Cazard, nous avons enregistré 61 entrées et 66 sorties, y compris les chambres louées à L'Ecole de La Source. Au Valentin : 51 entrées et 48 sorties.

Ces chiffres montrent bien que la vie est très active dans nos foyers et par conséquent, que le volume des démarches administratives est important .

Les Foyers en ambiance

Parfois, des petites fêtes se prolongent peut-être un peu trop tard dans la nuit. Mais, les veilleurs sont là pour éviter tous débordements, ce qui n'est pas toujours chose facile.

Au Foyer du Valentin, du fait que nous n'avons pas de personnel sur place, il y a parfois des abus qui ne sont constatés que par l'état des lieux les lendemains de fêtes. Les réclamations nous parviennent soit par le personnel de maison, ou parfois par des locataires " plus sages " (eh oui, ça existe et heureusement !). Certains jeunes n'ont en effet aucun respect, ni pour le travail de la femme de ménage, ni pour le matériel et encore moins envers leurs camarades qui voudraient trouver la tranquillité, pour étudier ou simplement se reposer.

Lorsque cela est nécessaire, nous agissons par des avertissements qui peuvent aller jusqu'au renvoi de la maison. Nous considérons en effet qu'il est plus important de garder les locataires qui méritent de bénéficier de nos foyers, que de laisser l'ambiance dégénérer.

Au Cazard, malgré la présence de veilleurs et de réceptionnistes, certains abus sont commis. Les mêmes sanctions qu'au Valentin s'appliquent, lorsque le règlement n'est pas respecté.

Mais ! Il n'y a heureusement pas que des aspects négatifs qui marquent la vie des foyers. La grande majorité de nos locataires profite de tout ce que peut apporter cette vie communautaire. La diversité des nationalités et par conséquent des cultures, des langues, des personnalités, la richesse des rencontres, forment un amalgame qui fait que certains locataires regrettent presque d'arriver au terme de leurs études et de devoir quitter le foyer.

Le Centre de Loisirs et de Culture

Les comptes 2005 montraient une baisse dans les recettes des salles, par rapport à l'année 2004. Pour l'année 2006, nous constatons hélas encore une légère baisse. Celle-ci s'explique par le fait que deux gros clients (comme on dit dans le commerce), qui avaient déjà diminué leurs nombres de cours (donc d'occupations de salles) de moitié en 2005, ne sont plus venus du tout en 2006. Mais, bonne nouvelle pour 2007, une demande provisoire pour des séries de cours dès l'automne 2007, devrait nous être confirmée prochainement.

Durant cette année 2006, la grande salle a été occupée environ 170 fois, soit pour des demi-journées, des soirées, ou pour des périodes plus courtes. Ce chiffre montre bien que la salle de spectacle est bien occupée ce qui nous laisse juste le temps pour la nettoyer et préparer les aménagements entre deux activités, sachant qu'il y a parfois deux, voire trois activités différentes le même jour dans cette même salle. A noter également qu'il n'y a pas ou peu d'activité pendant les périodes de vacances scolaires, plus particulièrement en juillet et août.



Centre Kurde de Droits de l'Homme
Rue du Commerce 15,
1000 Genève

Centre Culturel de Kurdistan
Rue de la Bourse 15, 1000
Lausanne

CONTRARIA CONTRARIIS CURANTUR

Les Thèmes:

- 1- Les approches politiques des Kurdes contre les politiques de l'Etat Turque
- 2- Le Traité de Lausanne, un tournant dans le destin du peuple Kurde.
- 3- Le rôle du Mouvement National Kurde dans ce processus.
- 4- Les évaluations différentes et alternatives sur le Traité de Lausanne.
- 5- L'échange des peuples entre la Grèce et la Turquie et le statut social, culturel et démographique des immigrés obligatoires dans ce processus.
- 6- L'échange des peuples pour le Traité de Lausanne.
- 7- Les conséquences du Traité de Lausanne en Kurdistan.
- 8- Le Second Ordre Démocratique par le point de vue de la théorie de Société démocratique-écologique.

Lieu: GRANDE SALLE DU CAZARD, Pré-du-Marché 15, CH-1004 Lausanne
Date: 22. 07. 2006, 16:00

Le personnel

Cette année 2006 a été marquée par quelques changements dans le personnel.

Géraldine Stajessi est entrée au Cazard en 2001 pour y effectuer son apprentissage d'employée de commerce, puis elle a complété sa formation pendant deux ans, en effectuant une maturité commerciale et en travaillant à temps partiel à notre



secrétariat. Elle a quitté Le Cazard au cours de l'été 2006, avec en poche, son CFC d'employée de commerce et sa maturité commerciale. Elle est partie en Allemagne pour y suivre une école et se perfectionner dans la langue de Goethe.

Ce même été, Mélanie Zingg a obtenu son diplôme d'employée de commerce et s'est envolée à l'autre bout du monde, en Australie, car elle, c'est par la langue de Shakespeare qu'elle était attirée.

A toutes les deux, vont nos félicitations pour leurs réussites et nous leur souhaitons bon vent, un avenir plein de bonheur et de succès dans leurs vies professionnelles futures.

Mais, n'oublions pas de féliciter celle qui est à la base de ces succès. C'est leur Maître d'apprentissage, notre secrétaire comptable Michèle Hennin, qui a su faire découvrir toutes les ficelles du métier à ces deux jeunes filles.

Le Cazard pourra encore à l'avenir afficher le logo des entreprises formatrices, car une nouvelle apprentie a rejoint notre petite équipe du secrétariat. C'est Janine Barreiro, à qui nous souhaitons la même réussite que celui et celles qui l'ont précédée.

Un petit changement également dans le personnel de maison :

Madame Alice Machado, employée de maison, qui est entrée au Cazard le 1^{er} août 2000, a cessé son emploi le 30 novembre 2006 pour un retour définitif dans son pays d'origine, le Portugal. Un grand merci à Alice, pour tout ce qu'elle a apporté au Cazard et au Valentin, sa bonne humeur, les excellentes relations établies avec les locataires et la qualité de son travail ont fait que plusieurs jeunes ont regretté son départ, tout comme nous, d'ailleurs. Mais, la famille reste, car c'est sa petite soeur Madame Julia Pereira qui a repris son poste. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre petite équipe d'entretien, dans laquelle se trouve déjà son autre soeur Teresa De Barros.

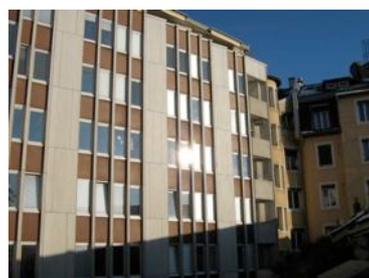
Conclusions et remerciements

Commençons par remercier nous a permis d'effectuer dans le bâtiment, soit :



pour son aide précieuse qui d'importantes rénovations

- ✚ Des nouvelles fenêtres pour toutes les chambres, les appartements et l'étage du secrétariat. Quel confort supplémentaire, autant au niveau thermique que phonique !



- ✚ Un hall d'entrée complètement rafraîchi, peinture, sol en carrelage et éclairage.

- ✚ Une loge de réception nouvelle, plus grande, mieux éclairée et aussi plus visible pour les nombreuses personnes qui fréquentent la maison.



Merci aux entreprises qui ont effectué les travaux et pour les rabais de soutien accordés, je veux citer :

Coï Antonio pour le carrelage, Gashi et fils pour la peinture, Stajessi électricité, Menuiserie Strehl, ABC vitrerie, ainsi que la Menuiserie Moser.

Merci à la Ville de Lausanne et à l'Etat de Vaud pour les subventions allouées au FUL.

Merci à tous les donateurs de notre campagne financière dont la liste est jointe à la fin de ce rapport.

Merci aux personnes qui nous ont soutenus en participant à notre traditionnel repas de soutien, qui cette année nous a fait vivre un grand moment style New Orleans avec le " Harasse Jazz Band " .



Merci à toutes celles et ceux qui font marcher le Cazard et le Valentin : la secrétaire comptable et son apprentie, le personnel d'entretien, les réceptionnistes et les veilleurs.

Merci à tous ceux qui prennent les grandes décisions, je pense aux membres du Comité et du Conseil.

Merci à toutes les Associations qui forment l'Association du FUL et à vous toutes et tous qui êtes fidèles au FUL.

C'est grâce à ces multiples soutiens, qu'ils soient financiers ou en énergies personnelles et collectives, que nous pouvons et espérons pouvoir offrir encore longtemps, nos services aux jeunes en formations, par notre accueil en foyer et à une large population, par notre centre de Loisirs et de Culture.

Michel Devaux
Directeur